

Nancy, le 28 juin 2018

Pulsy : le Groupement régional d'appui au développement de la e-santé est né dans le Grand Est !

Sous l'impulsion de l'ARS Grand Est, Pulsy, le nouveau Groupement régional d'appui au développement de la e-santé en région Grand Est vient de voir le jour, sous la forme juridique d'un groupement d'intérêt public. L'Assemblée Générale constitutive s'est tenue à la Maison de la Région à Strasbourg le 25 juin 2018, et a permis l'élection des membres du Conseil d'Administration.

Une centaine de professionnels de santé, directeurs d'établissements et représentants de structures institutionnelles était présente lors de l'Assemblée Générale constitutive du nouveau Groupement régional d'appui au développement de la e-santé (GRADEs) en région Grand Est.

Cette étape primordiale permet de poser officiellement la première pierre à l'édifice d'une structure d'e-santé Grand Est, baptisée Pulsy. Un nom efficace et dynamique, qui fait clairement référence aux valeurs que portera le GRADES : la Proximité, l'Unité, le Lien et la Synergie.

Pulsy, au cœur de la e-santé

Les équipes de Pulsy seront chargées de conduire, développer, accompagner et promouvoir les usages de services d'e-santé en conformité avec la stratégie régionale portée par l'ARS Grand Est et ce, en cohérence avec le socle commun de services numériques en santé défini nationalement.

Il agira dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des patients et usagers par des actions, notamment dans les domaines de compétence suivants : systèmes d'information, organisation et coordination des différents acteurs, services de télémédecine, de téléradiologie, orientation des patients, diffusion de comptes rendus d'imagerie et de biologie, e-parcours, etc.

Une gouvernance clairement définie

Pulsy est un groupement de personnes morales de droit public et de droit privé, dont le siège se situe à Nancy. Par cette collaboration, il facilite et contribue au développement de l'activité des acteurs en santé, en activité libérale, structures sanitaires et médico-sociales, et réalise et gère des équipements d'intérêt commun par la mise en œuvre effective d'un Espace Numérique Régional de Santé. Afin d'organiser les activités, de faciliter la gouvernance et l'administration du Groupement, chacun des membres est affecté à un collège, au sein d'un des 4 blocs suivants, en fonction de sa nature juridique et de son activité : Institutionnel, Sanitaire, Libéral, Médico-social.

En lien avec les différentes fédérations et unions du secteur de la santé, environ 70 établissements ont rejoint Pulsy en tant que membres fondateurs. A ce titre, ils seront associés à la gouvernance et participeront à l'orientation stratégique de la structure. Plusieurs institutions ont également rejoint l'ARS dans la Gouvernance : l'Assurance Maladie, les Conseils départementaux, en lien avec le Conseil Régional.

Plus d'information : www.pulsy.fr

Contacts presse

Nathalie BARTH – nathalie.barth@sante-alsace.fr – 03 68 67 67 67

Gersende BAUSSERON – gersende.bausseron@esante-ca.fr – 03 26 91 66 39

Ségolène HUMBERT – segolene.humbert@sante-lorraine.fr – 03 83 97 13 73